



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 16 juillet 2022

VAGUE DE CHALEUR

Passage du département d'Ille-et-Vilaine en vigilance orange canicule : protégez-vous

Météo-France a placé le département d'Ille-et-Vilaine en vigilance orange canicule pour un phénomène de forte chaleur débutant demain midi. Les services de l'État et l'ensemble des acteurs de l'Ille-et-Vilaine sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité de la population pendant cet événement remarquable.

La vague de chaleur va s'intensifier les prochains jours et de nombreux records devraient être battus. Ainsi, demain, les températures pourraient atteindre 35°C dans le département et dépasser 39°C lundi, avec des nuits entre 19 et 21°C.

La forte chaleur peut avoir un impact très rapide sur l'état de santé des tous et particulièrement des personnes fragiles. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour suivre l'évolution de la situation, sensibiliser la population et assurer la protection des personnes les plus vulnérables, à savoir, les personnes âgées de plus de 65 ans, les enfants de moins de 4 ans, les personnes atteintes d'un handicap, les personnes malades à domicile, les personnes isolées, en situation de précarité et sans abri, les travailleurs exerçant à l'extérieur...

Le passage de l'Ille-et-Vilaine en vigilance orange canicule implique des mesures complémentaires aux actions déjà menées dans la cadre de la gestion sanitaire de la vague de chaleur.

Conformément au plan départemental de gestion des vagues de chaleur, le préfet d'Ille-et-Vilaine a informé l'ensemble des maires du département et demandé l'activation des plans communaux de sauvegarde, pour offrir notamment des espaces rafraîchis à leurs habitants.

Les communes se mettent en contact avec les personnes vulnérables (âgées, isolées ou handicapées) de leur territoire, pour s'assurer qu'elles se portent bien et ne manquent de rien, ou dans le cas contraire, y remédier dans les meilleurs délais. Elles invitent les personnes fragiles à se déclarer.

Le préfet a mis en alerte les services d'urgence et de secours.

L'ARS est en contact direct permanent avec les établissements de santé médico-sociaux, notamment les Ehpad. La surveillance des données hospitalières est renforcée et continue.

Des messages de prévention sont diffusés à tous les relais. Les préconisations pour se protéger de la chaleur et les mesures à prendre selon les locaux, activités et publics ont été rappelées aux écoles, établissements scolaires, structures de la petite enfance, structures d'hébergement d'urgence, employeurs...

Les services intégrés d'accueil et d'orientation (numéro d'urgence 115) sont en alerte.

Le fonctionnement des structures d'hébergement d'urgence est adapté à la situation exceptionnelle :

- extension horaires des accueils de nuit et des accueils de jour
- suspension du fonctionnement « en rotation » des dispositifs d'hébergement d'urgence (structures comme hôtels) pour ne pas laisser de personnes dehors
- augmentation des mises à l'abri hôtelières par l'État des ménages les plus vulnérables

Les maraudes effectuées par les associations de protection civile dans les grandes villes sont renforcées. Elles deviennent quotidiennes, avec des horaires élargis, afin de répondre aux besoins des personnes sans domicile fixe, en leur fournissant notamment des bouteilles d'eau.

Service du Cabinet

Pôle communication interministérielle

Tél : 06 79 78 73 41

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les organisateurs de manifestations sportives sont vivement incités à reporter ou annuler les événements prévus ces prochains jours.

Rappel des conseils utiles et des bons gestes à adopter pour se protéger en cas de forte chaleur

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Favoriser une ventilation permanente des locaux
- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif et faites boire fréquemment vos enfants
- Ne buvez pas d'alcool
- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes)
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes
- Portez des vêtements légers amples et clairs et un chapeau en extérieur
- Si vous avez des personnes âgées, isolées ou souffrant de maladies chroniques dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite
- Privilégiez le télétravail ou adaptez vos horaires
- Évitez les déplacements non essentiels aux heures les plus chaudes de la journée
- Ne pratiquez pas d'activités sportives en extérieur et évitez les efforts physiques.
- Éteignez vos mégots et jetez-les à la poubelle
- N'utilisez pas de feux d'artifices à proximité de la végétation

Un numéro d'information est également à disposition du public : **0800 06 66 66** (*appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au samedi, de 9 h à 19 h*).

En cas d'urgence, appelez immédiatement les secours

SAMU : **15** | Police secours : **17** | Pompiers : **18**

Numéro européen : **112** | Appels d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Retrouvez toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sur les sites :

- [du ministère de la Santé et de la prévention](#)
- [des services de l'État en Ile-et-Vilaine](#)

Suivez l'évolution de la situation météo sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Service du Cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 06 79 78 73 41

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr